

N° 11-626-X au catalogue — N° 046
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-01969-7

Aperçus économiques

Comment va la vie en ville? La satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes régions métropolitaines de recensement et régions économiques du Canada

par Chaohui Lu, Grant Schellenberg, Feng Hou
et John F. Helliwell

Date de diffusion : le 20 avril 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Comment va la vie en ville? La satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes régions métropolitaines de recensement et régions économiques du Canada

par Chaohui Lu, Grant Schellenberg et Feng Hou, Division de l'analyse sociale et de la modélisation
John F. Helliwell, Institut canadien de recherches avancées et Vancouver School of Economics,
University of British Columbia

Le présent article des *Aperçus économiques* donne une vue d'ensemble de la satisfaction à l'égard de la vie exprimée par les résidents des régions métropolitaines de recensement et des régions économiques à l'étendue du Canada. Les résultats sont fondés sur les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et de l'Enquête sociale générale. La mesure dans laquelle des facteurs économiques et sociaux particuliers expliquent les variations de la satisfaction à l'égard de la vie d'une collectivité et d'une région à l'autre est une question qui dépasse la portée du présent article.

Introduction

Il existe maintenant des appuis internationaux à l'égard de la mesure du bien-être subjectif. Mentionnons notamment l'adoption d'une résolution des Nations Unies en 2011, la décision prise en 2012 de déclarer le 20 mars Journée internationale du bonheur, ainsi que la publication en 2013 d'un ensemble de lignes directrices de l'OCDE (OCDE, 2013) sur la mesure du bien-être subjectif préparées à l'usage des instituts nationaux de statistique. Il y a 30 ans, le Canada était presque seul à recueillir des données d'enquête sur la satisfaction à l'égard de la vie. En date de 2014, tous les pays de l'OCDE sauf trois amassent une forme quelconque de données d'évaluation de la vie, et la plupart d'entre eux ont commencé à le faire depuis la diffusion des lignes directrices de l'OCDE. Depuis 2005, Gallup réalise un sondage mondial sur le bien-être subjectif dans la plupart des pays du monde, ce qui a permis de préparer trois rapports mondiaux sur le bonheur (Helliwell, Layard et Sachs, 2015) depuis 2012. Ces rapports comparent et expliquent les différences internationales en ce qui a trait aux évaluations de la vie et à d'autres mesures du bien-être subjectif.

Parmi ses recommandations concernant la mesure du bien-être subjectif, l'OCDE considère l'évaluation de la vie comme la plus importante et préconise en tant que mesure principale une question sur la satisfaction à l'égard de la vie qui comporte une échelle de réponse allant de 0 à 10. Depuis plusieurs années, Statistique Canada pose précisément cette question dans le

cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESSC) et de l'Enquête sociale générale (ESG). Collectivement, les données annuelles de ces enquêtes fournissent maintenant près de 340 000 réponses individuelles, assez pour permettre d'établir pour la première fois des mesures comparables de la satisfaction à l'égard de la vie au niveau de la collectivité pour 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) et 58 régions économiques (RE) au pays.

Le présent article met en valeur ces données en fournissant un aperçu de la satisfaction à l'égard de la vie exprimée par des résidents des RMR et des RE à la grandeur du Canada. L'article présente d'abord les cotes non corrigées de satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes RMR et RE, c'est-à-dire les cotes qui ne tiennent pas compte des caractéristiques socioéconomiques des résidents de ces régions. Ensuite, les caractéristiques socioéconomiques sont prises en compte, ce qui ne réduit que légèrement les variations de la satisfaction à l'égard de la vie d'une RMR à l'autre. La mesure dans laquelle des facteurs économiques et sociaux particuliers expliquent les variations de la satisfaction à l'égard de la vie d'une collectivité et d'une région à l'autre est une question qui dépasse la portée du présent article. Les principaux objectifs ici consistent à faire état de l'ampleur de ces différences et de l'abondance des données de Statistique Canada dont on dispose maintenant pour en faire un examen plus approfondi.



Données

Les données sur lesquelles repose la présente étude proviennent des cinq cycles de l'ESG qui ont été réalisés de 2009 à 2013 et des quatre cycles de l'ESCC qui ont été menés de 2009 à 2012, inclusivement. La question suivante a été posée aux répondants à l'ESCC et à l'ESG¹ :

À l'aide d'une échelle de 0 à 10, quel sentiment éprouvez-vous maintenant à l'égard de votre vie, où 0 signifie « Très insatisfait / insatisfaite » et 10 signifie « Très satisfait / satisfaite »?

Une étude antérieure (Bonikowska et coll., 2014) démontre que les répondants à l'enquête sont capables de répondre à la question et sont disposés à le faire², que leurs réponses ne varient pas selon le jour de la semaine ou du mois où ils ont rempli le questionnaire d'enquête, et que l'agrégation des données de l'ESCC et de l'ESG en un échantillon « combiné » constitue un moyen viable d'obtenir suffisamment de réponses pour produire des estimations robustes de la satisfaction à l'égard de la vie pour de petites régions géographiques ou des sous-groupes de population (Frank, Hou et Schellenberg, 2014; Hou, 2014).

La présente étude est fondée sur un échantillon combiné de près de 340 000 répondants à l'enquête de 15 ans ou plus qui résident dans l'une des 10 provinces. Comme lieu de résidence du répondant, on indique soit l'une des 33 RMR³ du Canada ou, pour les personnes qui résident à l'extérieur d'une RMR, leur RE de résidence⁴. Dans les petites RMR de Guelph, de Peterborough et de Brantford, la taille de l'échantillon est d'environ 1 400 à 1 700, tandis que, à Abbotsford, à Kelowna, à Trois-Rivières, dans le Grand Sudbury, à Barrie et à Saguenay, elle est d'environ 1 800 à 2 000. Toutes les autres RMR ont un échantillon d'au moins 2 000 répondants⁵. De même, les 58 RE utilisées aux fins de l'analyse comportent toutes un échantillon d'au moins 1 000 répondants⁶. La profondeur de cet échantillon est manifeste quand on considère que les échantillons annuels nationaux pour la plupart des pays visés par le Sondage mondial Gallup comportent environ 1 000 répondants.

La satisfaction à l'égard de la vie parmi les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques

Le graphique 1 montre les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie de 2009 à 2013 dans les 33 RMR du Canada. Elles vont d'environ 7,8 (sur une échelle ayant une valeur maximale de 10) à Vancouver, à Toronto et à Windsor jusqu'à environ 8,2 à St. John's, à Trois-Rivières et à Saguenay. Dans l'ensemble, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie varient de 0,44 point parmi les RMR. Cela ne tient pas compte des éventuelles différences relatives aux caractéristiques au niveau de la personne ou de la collectivité.

Une autre façon d'examiner la satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes RMR consiste à déterminer les proportions de résidents qui se situent vers l'extrémité supérieure ou inférieure de l'échelle de 10 points. Il n'y a pas de seuils au-delà ou en deçà desquels les personnes sont réputées être satisfaites ou insatisfaites; toute distinction en ce sens est donc arbitraire. À des fins d'illustration, les graphiques 2 et 3 montrent les proportions de résidents dont la cote est de 9 ou 10, ou de 6 ou moins.

Parmi les RMR, on observe une différence de près de 11 points de pourcentage entre les proportions de résidents dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 9 ou de 10. Les proportions sont les plus élevées dans le Grand Sudbury, à Thunder Bay, à St. John's, à Saint John et à Saguenay, où elles vont de 42 % à 45 %, alors qu'elles sont les plus faibles à Vancouver, à Toronto, à Barrie et à Edmonton, où elles vont de 34 % à 35 %. Si l'on inclut dans l'analyse les personnes dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 8 ou plus (tableau 1 de l'annexe), les RMR ont une étendue de près de 14 points de pourcentage et la plupart des mêmes RMR occupent le haut et le bas du classement, qu'on utilise un seuil de 8 ou plus ou de 9 ou plus.

À l'autre extrémité de l'échelle, il y a un écart de 9 points de pourcentage dans les proportions de résidents des RMR dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 6 ou moins. Cette proportion est la moins élevée à Saguenay, à Québec et

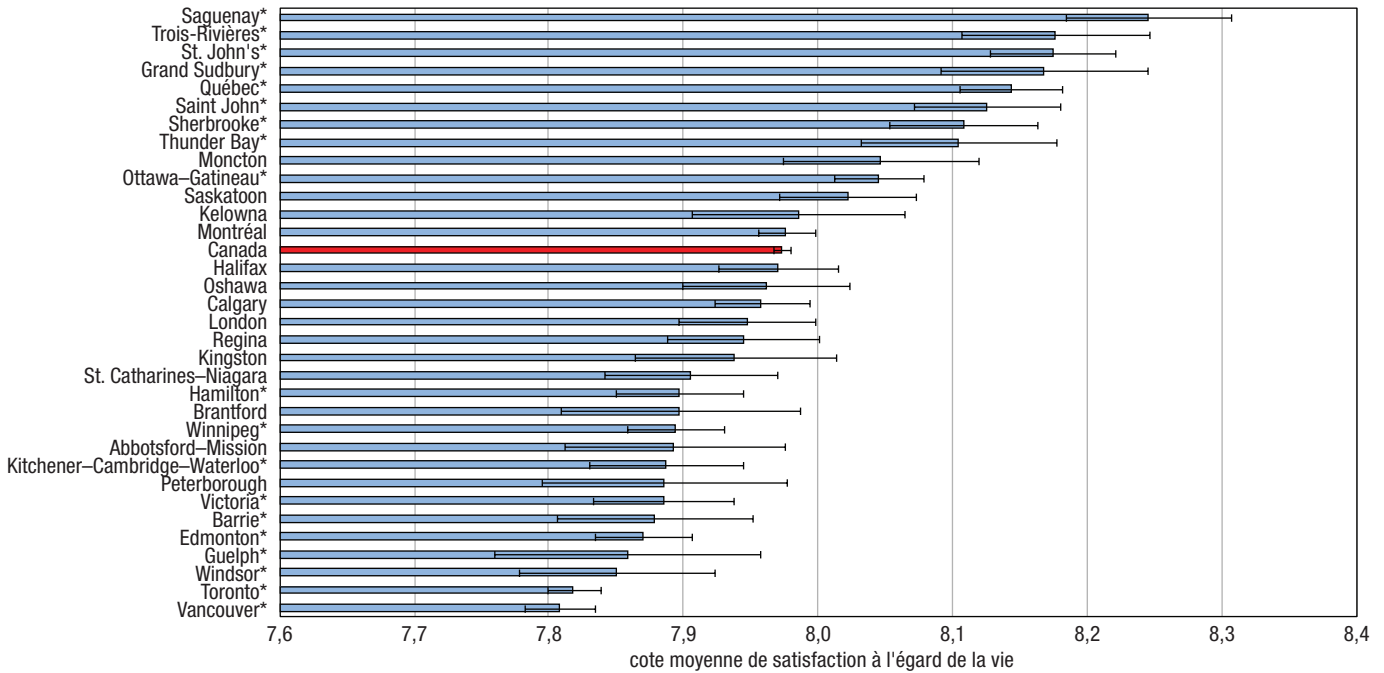
1. Dans l'ESG de 2009 et de 2010, on a utilisé une échelle de réponse allant de 1 à 10 au lieu de 0 à 10, et la question posée dans le questionnaire de l'ESG de 2011 ne comprenait pas le mot « maintenant ». Une analyse détaillée de ces différences démontre qu'elles n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des réponses à la question sur la satisfaction à l'égard de la vie d'une enquête à l'autre (voir Bonikowska et coll. [2014]).
2. Les taux de non-réponse à cette question, qui vont de 2 % à 3 %, sont comparables à ceux qui se rapportent à d'autres variables socioéconomiques standard.
3. Les répondants à l'enquête dans les RMR de Saint John, de Sherbrooke, de Toronto, de Calgary et d'Edmonton ont été combinés avec les répondants « résiduels » vivant en dehors de ces RMR, mais dans la même région économique (RE). Il s'est ainsi ajouté 938 répondants de la RE aux 2 697 répondants de Saint John, 907 répondants de la RE aux 2 178 répondants de Sherbrooke, 258 répondants de la RE aux 29 773 répondants de Toronto, 700 répondants de la RE aux 8 348 répondants de Calgary, et 482 répondants de la RE aux 8 531 répondants d'Edmonton. Cette façon de procéder a eu pour effet d'accroître de 0,011 la cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie à Saint John et à Edmonton et de faire varier de 0,004 ou moins celle à Sherbrooke, à Toronto et à Calgary.
4. Une RE est constituée d'un groupe de divisions de recensement entières (sauf pour un cas en Ontario) formant une unité géographique normalisée aux fins de l'analyse de l'activité économique régionale. Les RE peuvent être des régions économiques ou administratives, ou encore des régions de planification. Au Québec, ces régions sont désignées en vertu d'une loi qui établit les *régions administratives*. Dans toutes les autres provinces, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province en question.
5. Les échantillons de Toronto, de Montréal et de Vancouver comprennent environ 30 000, 22 400 et 17 000 répondants, respectivement.
6. Dans les cas où le nombre de répondants d'une RE était inférieur à 1 000, on a combiné les RE adjacentes pour créer un échantillon de taille supérieure à ce seuil. Les RE suivantes ont été combinées pour cette raison : à Terre-Neuve-et-Labrador : l'Avalon Peninsula et la Côte-sud-Burin Peninsula; au Québec : les Laurentides et l'Outaouais ainsi que la Capitale-Nationale et la Mauricie; au Manitoba : le Centre sud et le Centre nord; en Saskatchewan : Prince Albert et le Nord; en Colombie-Britannique : la Côte-nord et Nechako.



Graphique 1

Satisfaction moyenne à l'égard de la vie dans les régions métropolitaines de recensement, 2009 à 2013

RMR et Canada



* la moyenne de la région métropolitaine de recensement (RMR) est significativement différente de l'estimation de la moyenne canadienne (p<0,05)

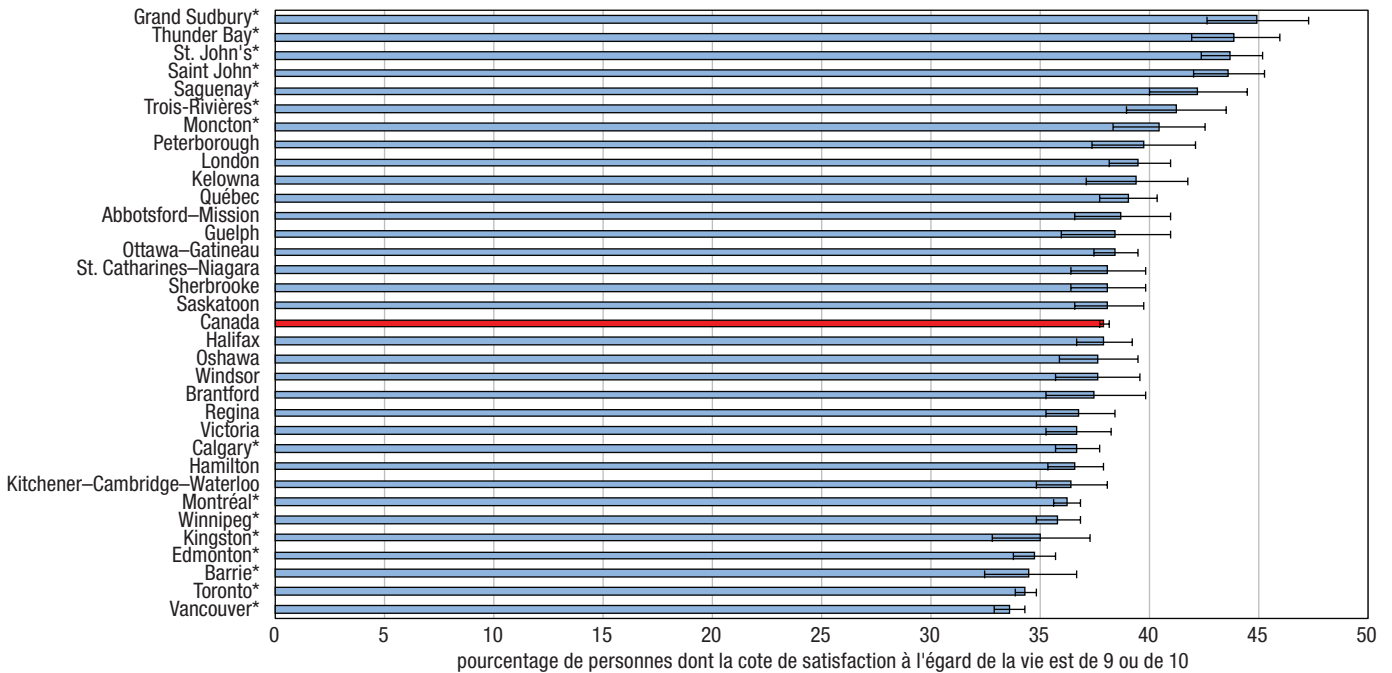
Note : Les lignes d'erreur verticales superposées aux barres représentent les intervalles de confiance (IC) à 95 %. Les IC indiquent le degré de variabilité de l'estimation et permettent des comparaisons plus valides des différences entre les estimations.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.

Graphique 2

Pourcentage de personnes dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 9 ou de 10, selon a région métropolitaine de recensement, 2009 à 2013

RMR et Canada



* la moyenne de la région métropolitaine de recensement (RMR) est significativement différente de l'estimation de la moyenne canadienne (p<0,05)

Note : Les lignes d'erreur verticales superposées aux barres représentent les intervalles de confiance (IC) à 95 %. Les IC indiquent le degré de variabilité de l'estimation et permettent des comparaisons plus valides des différences entre les estimations.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.



à Trois-Rivières, où elle est inférieure à 10 %, alors qu'elle est la plus forte à Windsor, à Toronto, à Abbotsford–Mission et à Peterborough, où elle s'établit à environ 17 %⁷.

L'étendue semblable des 58 RE à l'étude est manifeste (graphique 4). Les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie vont d'environ 7,8 à 8,0 dans les RE de Nord-est, de Cariboo et de la Côte-nord et Nechako de la Colombie-Britannique, la RE albertaine de Red Deer, les RE de Prince Albert et Nord de la Saskatchewan, la RE du Nord du Manitoba et la RE d'Annapolis Valley de la Nouvelle-Écosse. À l'extrémité supérieure, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie vont d'environ 8,3 à 8,4 dans plusieurs RE de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec. Dans l'ensemble, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie varient de 0,56 parmi les RE, encore une fois sans prise en compte des éventuelles différences liées aux caractéristiques au niveau de la personne ou de la collectivité.

Parmi les RE, il y a une étendue de 14 points de pourcentage des proportions de résidents dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 9 ou de 10 (de 36 % à 50 %) et une étendue semblable des proportions de résidents dont la cote est de 8, 9 ou 10 (de 67 % à 81 %) (tableau 1 en annexe). À l'autre extrémité,

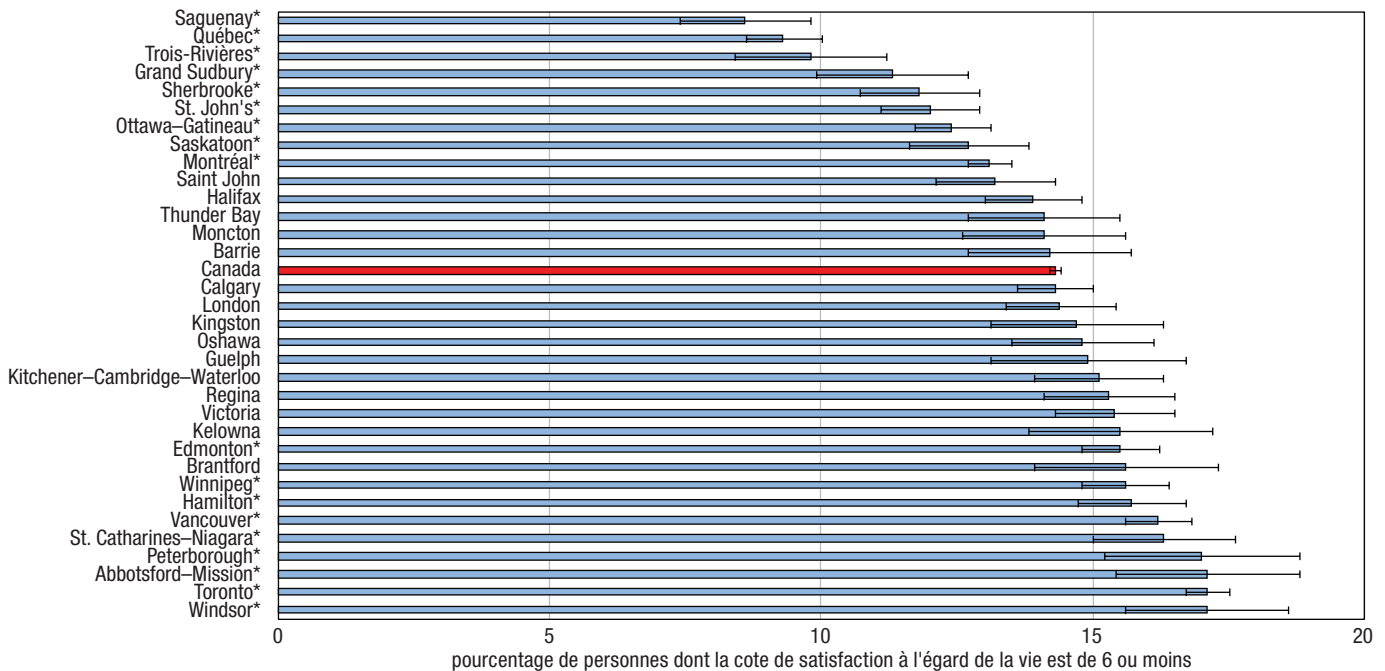
on observe une étendue d'environ 9 points de pourcentage des proportions de résidents dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 6 ou moins (de 7 % à 16 %).

Les études démontrent que, au chapitre de la satisfaction à l'égard de la vie, les différences entre les collectivités du même pays sont beaucoup moins prononcées qu'elles ne le sont d'un pays et d'une région du monde à l'autre. Cela s'explique par le fait que les mesures favorisant une qualité de vie élevée varient beaucoup moins dans les pays qu'entre les pays. Il n'est donc pas étonnant que la variation typique parmi les RMR et les RE au Canada n'est que le dixième de la variation typique parmi les 150 pays visés par le Sondage mondial Gallup⁸. Néanmoins, l'étendue d'environ 0,59 des cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie des RMR et des RE est semblable à celle qui s'observe chez les personnes mariées et les personnes divorcées ou séparées (il en sera question plus loin). Les variations des pourcentages de personnes se situant aux extrémités inférieure et supérieure de l'échelle de satisfaction à l'égard de la vie sont également considérables parmi les RMR et les RE, atteignant entre environ 10 et 17 points de pourcentage, ce qui soulève des questions à propos des causes de ces différences.

Graphique 3

Pourcentage de personnes dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 6 ou moins, selon la région métropolitaine de recensement, 2009 à 2013

RMR et Canada



* la moyenne de la région métropolitaine de recensement (RMR) est significativement différente de l'estimation de la moyenne canadienne ($p < 0,05$)

Note : Les lignes d'erreur verticales superposées aux barres représentent les intervalles de confiance (IC) à 95 %. Les IC indiquent le degré de variabilité de l'estimation et permettent des comparaisons plus valides des différences entre les estimations.

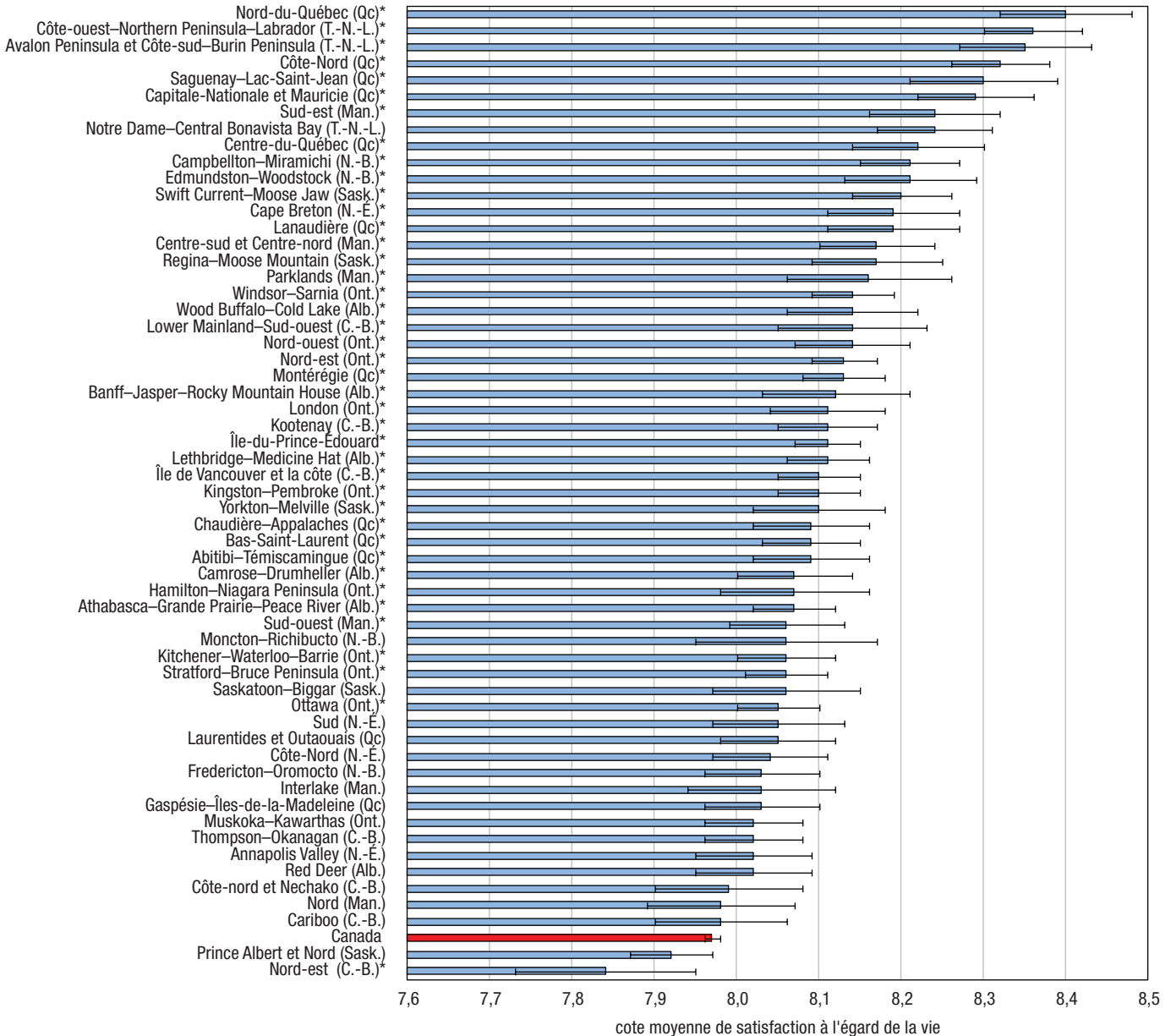
Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.

7. Il y a une étendue de 7 points de pourcentage (de 4,6 % à Saguenay à 11,7 % à St. Catharines–Niagara) des proportions de résidents des RMR dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 5 ou moins.

8. Le coefficient de variation (qui est égal à l'écart-type divisé par la moyenne) est de 0,206 pour les cotes moyennes d'évaluation de la vie par année-pays figurant au tableau 2.1 du *World Happiness Report 2015* [Rapport mondial sur le bonheur 2015], soit plus de 10 fois le coefficient de variation de 0,016 pour les 91 RMR et collectivités canadiennes observées aux fins du présent article.

Graphique 4
Satisfaction moyenne à l'égard de la vie dans les régions économiques, 2009 à 2013

RE et Canada



* la moyenne de la région économique (RE) est significativement différente de l'estimation de la moyenne canadienne ($p < 0,05$)

Note : Les lignes d'erreur verticales superposées aux barres représentent les intervalles de confiance (IC) à 95 %. Les IC indiquent le degré de variabilité de l'estimation et permettent des comparaisons plus valides des différences entre les estimations.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.

Prise en compte des caractéristiques au niveau de la personne

Il est démontré que les caractéristiques au niveau de la personne telles que l'âge, la situation d'emploi et l'état de santé sont corrélées avec la satisfaction à l'égard de la vie (Boarini et coll., 2012) et qu'elles varient parmi les RMR et les RE⁹. Cela soulève

notamment la question de savoir dans quelle mesure la différence de niveau de satisfaction à l'égard de la vie parmi les RMR et les RE se maintient quand les caractéristiques de leurs résidents sont prises en compte.

9. Par exemple, le pourcentage des résidents des RMR faisant partie de l'échantillon de l'ESG-ESCC qui se disent en « excellente » santé va de 16 % à Moncton à 24 % à Calgary.



Pour évaluer cette question, il s'agit d'abord d'estimer les corrélations entre la satisfaction à l'égard de la vie et un ensemble standard de caractéristiques socioéconomiques au moyen d'un modèle de régression linéaire multivariée. Les coefficients figurant au tableau 1 montrent la différence de niveau de satisfaction à l'égard de la vie qui est associée à chaque caractéristique par rapport à un groupe de référence, abstraction faite des autres caractéristiques du modèle. La première colonne indique les coefficients issus de l'application d'un modèle de base (le modèle 1) à l'échantillon complet des répondants à l'ESG et à l'ESCC. Dans les deuxième et troisième colonnes, l'appartenance à la communauté et le fait de connaître ses voisins sont ajoutés en tant que variables dans le cas des répondants à qui les questions à ce sujet ont été posées. Dans l'ensemble, les résultats sont conformes aux constatations découlant des études.

La satisfaction à l'égard de la vie est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et légèrement moins élevée parmi les immigrants que parmi les personnes nées au Canada. Les variables de l'âge et de l'âge au carré témoignent de la corrélation « en forme de U » bien documentée qui existe entre l'âge et la satisfaction à l'égard de la vie : les niveaux sont plus faibles chez les personnes dans la quarantaine et au début de la cinquantaine comparativement aux groupes d'âge plus jeunes et plus âgés. Les personnes mariées font état de niveaux plus élevés de satisfaction à l'égard de la vie comparativement aux personnes divorcées ou séparées, veuves ou jamais mariées. Le modèle 1 produit une corrélation négative entre le niveau de scolarité et la satisfaction à l'égard de la vie. Toutefois, ce rapport devient positif et significatif lorsque l'état de santé, la situation d'emploi et/ou le revenu du ménage sont supprimés du modèle, ce qui confirme le point de vue maintenant établi selon lequel la scolarité a une incidence sur le bien-être subjectif de par son effet sur d'autres résultats. Il existe un lien positif et monotone étroit entre l'état de santé autoévalué et la satisfaction à l'égard de la vie. Les personnes qui se disent en « excellente » santé ont des cotes de satisfaction à l'égard de la vie qui sont supérieures d'un point complet à celles des personnes qui déclarent être en « bonne » santé, et de près de 3 points à celles des personnes qui disent être en « mauvaise » santé. Le rapport entre la situation de chômage et la satisfaction à l'égard de la vie est fortement négatif, alors que le rapport entre le revenu du ménage et la satisfaction à l'égard de la vie est positif. Enfin, la satisfaction à l'égard de la vie est légèrement plus élevée parmi les répondants qui déclarent être des Autochtones. Toutefois, cette corrélation devient négative lorsque d'autres variables, comme l'état de santé, la situation d'emploi et/ou le revenu du ménage, sont supprimées du modèle.

Les modèles 2 et 3 confirment un rapport positif entre, d'une part, la satisfaction à l'égard de la vie et, d'autre part, le sentiment d'appartenance à sa communauté et le fait de connaître quelques-uns ou la plupart de ses voisins.

Pour tenir compte des caractéristiques au niveau de la personne figurant dans le modèle 1 du tableau 1, on règle les caractéristiques démographiques de chaque RMR et RE à la moyenne canadienne, puis on recalcule les cotes de satisfaction à l'égard de la vie.

En général, la correction en fonction des caractéristiques au niveau de la personne fait très peu varier les cotes de satisfaction à l'égard de la vie dans les RMR et parmi celles-ci¹⁰. Quand ces caractéristiques sont prises en compte, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie varient de moins de 0,08 dans les 33 RMR¹¹, tandis que l'étendue des cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie des RMR tombe de 0,44 à 0,41, soit une diminution de 7 % (ou de 0,03). De même, dans les 33 RMR, la correction pour tenir compte des caractéristiques au niveau de la personne fait varier de moins de 2 points de pourcentage la proportion de résidents dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 9 ou 10. De plus la variation entre les RMR des proportions de particuliers affichant ces cotes tombe de 11,3 à 10,9 points de pourcentage, ce qui représente une baisse de 0,4 point de pourcentage ou d'environ 4 %¹². La prise en compte des caractéristiques au niveau de la personne contribue davantage à diminuer la variation entre les RMR des proportions de répondants ayant une cote de satisfaction à l'égard de la vie égale de 6 ou moins, la faisant descendre de 8,5 points de pourcentage à 7,3 points de pourcentage, soit d'environ 14 %.

Des résultats qualitativement semblables s'observent dans les RE et parmi celles-ci¹³. Lorsque les caractéristiques au niveau de la personne sont prises en compte, les cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie varient de 0,10 ou moins dans 50 des 58 RE, tandis que l'étendue des cotes moyennes de satisfaction à l'égard de la vie des RE tombe de 0,56 à 0,47, soit une diminution d'environ 16 % (ou de 0,09). De même, la proportion de résidents des RE qui présentent une cote de satisfaction à l'égard de la vie de 9 ou de 10 diminue de 2,0 points de pourcentage dans 51 des 58 RE, tandis que l'étendue des RE comptant des proportions de résidents affichant ces cotes descend de 13,7 à 13,1 points de pourcentage, soit d'environ 4 %. À l'extrémité inférieure de l'échelle, l'étendue des RE comptant des proportions de répondants ayant une cote de satisfaction à l'égard de la vie de 6 ou moins tombe de 9,6 à 7,6 points de pourcentage, soit d'environ 21 %, lorsqu'on tient compte des caractéristiques au niveau de la personne.

10. Le coefficient de corrélation entre les cotes moyennes non corrigées et corrigées de satisfaction à l'égard de la vie parmi les RMR est de 0,94. Les coefficients de corrélation pour les proportions de résidents des RMR dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de a) 9 ou 10, b) 8, 9 ou 10 ou c) 6 ou moins sont respectivement de 0,96, de 0,95 et de 0,92.

11. À Calgary, la correction pour tenir compte des caractéristiques au niveau de la personne fait baisser de 0,07 la cote moyenne de satisfaction à l'égard de la vie (qui tombe de 7,96 à 7,89), alors que, à Windsor, elle fait augmenter de 0,07 cette cote (qui passe de 7,85 à 7,92).

12. La correction en fonction des caractéristiques au niveau de la personne fait descendre de 16,6 points de pourcentage à 15,8 points de pourcentage (soit d'environ 5 %) l'étendue des RMR comptant des proportions de résidents ayant une cote de 8 ou plus.

13. Le coefficient de corrélation entre les cotes moyennes non corrigées et corrigées de satisfaction à l'égard de la vie parmi les RE est de 0,79. Les coefficients de corrélation pour les proportions de résidents des RE dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de a) 9 ou 10, b) 8, 9 ou 10 ou c) 6 ou moins sont respectivement de 0,90, de 0,84 et de 0,77.



Tableau 1

Résultats de modèles de régression linéaire de la satisfaction à l'égard de la vie, Canada, 2009 à 2013

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		coefficient	
Femme	0,079 ***	0,083 ***	0,044 ***
Âge	-0,048 ***	-0,041 ***	-0,044 ***
Âge au carré divisé par 100	0,056 ***	0,047 ***	0,053 ***
Immigrant	-0,037 ***	-0,028 ***	0,029 †
État matrimonial (référence : marié)			
Vivant en union libre	-0,181 ***	-0,141 ***	-0,172 ***
Veuf	-0,458 ***	-0,442 ***	-0,454 ***
Divorcé ou séparé	-0,608 ***	-0,507 ***	-0,602 ***
Célibataire	-0,491 ***	-0,468 ***	-0,504 ***
Niveau de scolarité (référence : diplôme universitaire)			
Études postsecondaires partielles	0,037 ***	0,069 ***	0,026 †
Diplôme d'études secondaires	0,046 ***	0,033 ***	0,057 ***
Sans diplôme d'études secondaires	0,131 ***	0,134 ***	0,164 ***
État de santé (référence : bonne)			
Excellente	1,008 ***	0,992 ***	1,002 ***
Très bonne	0,522 ***	0,504 ***	0,495 ***
Passable	-0,727 ***	-0,756 ***	-0,710 ***
Mauvaise	-1,793 ***	-1,791 ***	-1,750 ***
Situation d'emploi (référence : occupé)			
En chômage	-0,541 ***	-0,421 ***	-0,802 ***
Inactif	-0,022 **	-0,052 ***	-0,003
Revenu du ménage (référence : 100 000 \$ à 150 000 \$)			
Inférieur : moins de 30 000 \$	-0,372 ***	-0,321 ***	-0,269 ***
Moyen-inférieur : 30 000 \$ à 59 999 \$	-0,186 ***	-0,154 ***	-0,138 ***
Moyen : 60 000 \$ à 99 999 \$	-0,066 ***	-0,039 ***	-0,040 *
Supérieur : Plus de 150 000 \$	0,110 ***	0,100 ***	0,112 ***
Autochtone	0,042 **	0,151 ***	0,079 *
Appartenance à la communauté	...	0,438 ***	...
Connaître ses voisins	0,252 ***
Ordonnée à l'origine	8,616 ***	8,210 ***	8,314 ***
Nombre d'observations	337 420	278 980	82 956
R-carré ajusté	0,180	0,196	0,176

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)**Note :** Tous les modèles comprennent les effets fixes des régions métropolitaines de recensement et des régions économiques.**Sources :** Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.

Dans l'ensemble, les différences relatives à la composition socioéconomique des RMR et des RE, du moins telles qu'elles sont mesurées par les variables du modèle 1, expliquent généralement de 4 % à 16 % environ de la différence parmi ces régions géographiques quant aux niveaux moyens et « élevés » de satisfaction à l'égard de la vie et de 14 % à 21 % environ de la différence en ce qui a trait aux « faibles » niveaux de satisfaction à l'égard de la vie.

Au-delà des caractéristiques au niveau de la personne, les résultats des graphiques 1 à 3 semblent indiquer que la satisfaction à l'égard de la vie est plus élevée dans les petites

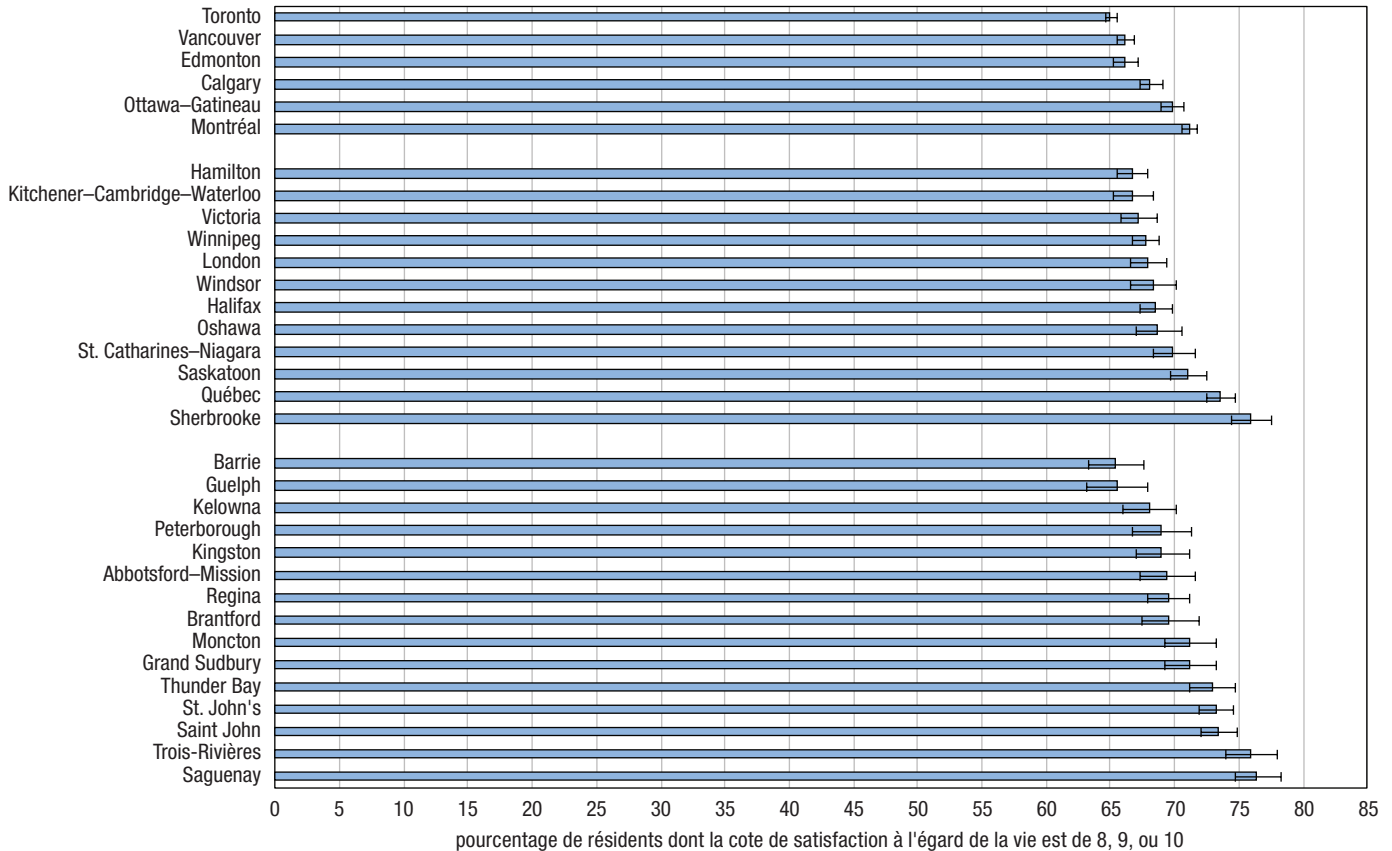
collectivités, puisque la plupart des RMR qui occupent le haut des classements comptent moins de 250 000 habitants, alors que Toronto et Vancouver se classent au bas ou près du bas. Certaines études font état de ce lien : par exemple, Schwanen et Wang (2014, 835) mentionnent « ...qu'une constatation récurrente, c'est que la satisfaction à l'égard de la vie et le bonheur sont moindres dans les milieux plus denses et plus urbanisés » [Traduction]. Toutefois, quand les caractéristiques au niveau de la personne sont prises en considération et qu'on examine les petites, moyennes et grandes RMR à l'étendue du Canada, d'importantes différences à l'intérieur des groupes



Graphique 5

Pourcentage de résidents de régions métropolitaines de recensement dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 8, 9 ou 10, corrigé des caractéristiques socioéconomiques au niveau de la personne, 2009 à 2013

Régions métropolitaines de recensement



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont regroupées selon la taille de la population (grande, moyenne, petite). Les lignes d'erreur verticales superposées aux barres représentent les intervalles de confiance (IC) à 95 %. Les IC indiquent le degré de variabilité de l'estimation et permettent des comparaisons plus valides des différences entre les estimations.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.

ressortent. Le graphique 5 montre la proportion de répondants des RMR dont la cote de satisfaction à l'égard de la vie est de 8, 9 ou 10 — une mesure plus générale que celle qui est utilisée dans le graphique 2 — corrigée des différences entre les RMR en ce qui a trait aux caractéristiques au niveau de la personne. Parmi les RMR comptant moins de 250 000 habitants, la proportion de résidents évaluant ainsi leur satisfaction à l'égard de la vie va d'environ 65 % à Guelph et à Barrie jusqu'à environ 76 % à Saguenay et à Trois-Rivières. Parmi les cinq plus grandes RMR du Canada, on observe une différence de 6 points de pourcentage entre Montréal et Toronto.

Résumé

De nombreux facteurs peuvent expliquer les différences au niveau de la collectivité en ce qui a trait à la satisfaction à l'égard de la vie, et les études internationales et canadiennes dans ce domaine sont de plus en plus nombreuses. Ces études traitent notamment du rôle que jouent les caractéristiques physiques des régions géographiques, comme la taille urbaine et la densité de la population, les richesses naturelles, les possibilités ou la privation économiques, de même que l'accessibilité et la qualité des infrastructures, des agréments et des services (voir les examens réalisés par Ballas [2013] et Schwanen et Wang



[2014]). Les aspects sociaux des régions géographiques sont également étudiés. Par exemple, en s'appuyant sur les données de l'ESG, Helliwell et Wang (2011) constatent, données à l'appui, que c'est la vie locale qui importe le plus pour les gens, ce dont témoignent les niveaux de confiance et de la qualité des attaches sociales dans leurs quartiers et leurs milieux de travail¹⁴. Des études portent également sur l'importance des comparaisons sociales dans des milieux donnés, notamment en ce qui concerne le revenu par rapport à celui de ses voisins et les niveaux d'inégalité (p. ex., Luttmer [2005], Hou [2014]). En outre, des analyses de la satisfaction à l'égard de la vie sont menées à divers niveaux géographiques — dans les quartiers, les collectivités, les provinces et les États, ainsi que les pays.

La mesure dans laquelle les facteurs économiques ou sociaux expliquent la variation géographique de la satisfaction à l'égard de la vie semble varier selon le niveau géographique à l'étude. Dans le *World Happiness Report 2015*, six variables principales¹⁵ expliquent environ les trois quarts de la différence entre les pays quant aux évaluations moyennes de la satisfaction à l'égard de la vie, le revenu étant la plus importante de ces variables. En Europe, l'étendue internationale des revenus moyens est plus restreinte, et les facteurs sociaux expliquent une part plus importante de la variation transnationale de la satisfaction à l'égard de la vie.

De même, certaines données probantes laissent entendre que les facteurs sociaux plutôt qu'économiques contribuent davantage à expliquer les variations de la satisfaction à l'égard de la vie chez les particuliers et parmi les régions des pays (Helliwell et Putnam, 2004; Helliwell et Barrington-Leigh, 2010). La détermination des facteurs à l'origine des variations de la satisfaction à l'égard de la vie qui ont été démontrées entre les RMR et entre les RE est une question qui dépasse la portée du présent article et qui nécessite une étude plus poussée.

Au Canada, on dispose maintenant d'abondants renseignements sur la satisfaction à l'égard de la vie. Les cinq cycles de l'ESG et les quatre cycles de l'ESCC utilisés aux fins de la présente étude ont fourni un échantillon de près de 340 000 répondants, et l'ajout des cycles à venir porterait cet échantillon à plus de 450 000. Il devient ainsi possible d'étudier la satisfaction à l'égard de la vie parmi des sous-groupes de population ou de petites régions géographiques. Bien que la présente étude ait porté sur la satisfaction à l'égard de la vie *parmi* les RMR, il serait également faisable d'examiner la question de plus près *dans* les RMR. Non seulement cette nouvelle désagrégation exposerait l'éventail des expériences de vie dans les RMR, mais elle accroîtrait le nombre total de régions géographiques incluses dans la quête d'une compréhension plus complète des caractéristiques au niveau de la collectivité qui tendent à favoriser une vie plus satisfaisante.

14. Helliwell et Huang (2010) traitent de l'importance de la confiance en milieu de travail, tandis que Helliwell et Wang (2011) démontrent que les sentiments d'appartenance à sa communauté locale, à sa province et à son pays sont tous importants, mais que c'est l'appartenance à la communauté locale qui est la plus importante.

15. Il s'agit du produit intérieur brut par habitant, de l'espérance de vie saine et de quatre variables qui représentent différents aspects du tissu social et politique : le fait d'avoir quelqu'un sur qui compter en cas de difficultés, la générosité, la confiance (mesurée dans le Sondage mondial Gallup comme étant l'absence perçue de corruption dans le monde des affaires et au sein du gouvernement) et le fait de sentir libre de prendre des décisions de vie clés. Voir Helliwell, Layard et Sachs (2015, tableau 2.1).



Annexe

Tableau 1-1

Mesures de satisfaction à l'égard de la vie (SEV) selon la région métropolitaine de recensement et la région économique — Partie 1

	Non corrigé pour tenir compte des caractéristiques individuelles ¹				Corrigé pour tenir compte des caractéristiques individuelles ¹			
	SEV moyenne	Pourcentage ayant			SEV moyenne	Pourcentage ayant		
		Cote de 9 ou 10	Cote de 8 à 10	Cote de 0 à 6		Cote de 9 ou 10	Cote de 8 à 10	Cote de 0 à 6
		pourcentage				pourcentage		
Régions métropolitaines de recensement								
St. John's (T.-N.-L.)	8,2	43,7	74,3	12,0	8,1	43,7	73,2	13,1
Halifax (N.-É.)	8,0	37,9	68,9	13,9	8,0	38,3	68,5	14,5
Moncton (N.-B.)	8,0	40,4	69,9	14,1	8,1	42,2	71,1	13,4
Saint John (N.-B.)	8,1	43,6	72,9	13,2	8,2	44,6	73,4	12,8
Saguenay (Qc)	8,2	42,2	77,8	8,6	8,2	40,9	76,4	9,5
Québec (Qc)	8,1	39,0	75,2	9,3	8,1	38,3	73,5	11,0
Sherbrooke (Qc)	8,1	38,1	75,2	11,8	8,1	38,6	75,9	11,1
Trois-Rivières (Qc)	8,2	41,2	76,0	9,8	8,2	40,8	75,9	9,5
Montréal (Qc)	8,0	36,2	70,5	13,1	8,0	36,6	71,1	12,7
Ottawa–Gatineau (Ont.-Qc)	8,0	38,4	71,5	12,4	8,0	37,4	69,8	13,9
Kingston (Ont.)	7,9	35,0	70,6	14,7	7,9	34,5	69,0	16,0
Peterborough (Ont.)	7,9	39,7	68,2	17,0	7,9	40,0	69,0	15,8
Oshawa (Ont.)	8,0	37,6	68,5	14,8	8,0	38,4	68,7	14,8
Toronto (Ont.)	7,8	34,3	64,3	17,1	7,8	34,7	65,0	16,8
Hamilton (Ont.)	7,9	36,6	67,2	15,7	7,9	36,2	66,7	16,0
St. Catharines–Niagara (Ont.)	7,9	38,1	69,6	16,3	7,9	38,2	69,9	15,6
Kitchener–Cambridge–Waterloo (Ont.)	7,9	36,4	67,1	15,1	7,9	36,7	66,7	15,8
Brantford (Ont.)	7,9	37,5	69,7	15,6	7,9	37,4	69,6	15,3
Guelph (Ont.)	7,9	38,4	67,4	14,9	7,8	37,7	65,5	16,8
London (Ont.)	7,9	39,5	69,0	14,4	7,9	38,2	67,9	15,0
Windsor (Ont.)	7,8	37,6	66,6	17,1	7,9	38,8	68,3	15,6
Barrie (Ont.)	7,9	34,5	66,5	14,2	7,8	33,6	65,3	15,0
Grand Sudbury (Ont.)	8,2	44,9	72,7	11,3	8,1	43,6	71,1	12,0
Thunder Bay (Ont.)	8,1	43,9	72,5	14,1	8,1	44,2	72,9	13,8
Winnipeg (Man.)	7,9	35,8	67,0	15,6	7,9	36,7	67,7	15,4
Regina (Sask.)	7,9	36,8	69,6	15,3	7,9	37,5	69,5	15,9
Saskatoon (Sask.)	8,0	38,1	72,1	12,7	8,0	37,9	71,0	14,0
Calgary (Alb.)	8,0	36,7	70,0	14,3	7,9	35,5	68,1	16,1
Edmonton (Alb.)	7,9	34,7	67,2	15,5	7,8	34,2	66,1	16,6
Kelowna (C.-B.)	8,0	39,4	69,5	15,5	7,9	37,8	68,0	16,1
Abbotsford–Mission (C.-B.)	7,9	38,7	68,5	17,1	7,9	39,2	69,4	16,1
Vancouver (C.-B.)	7,8	33,6	65,5	16,2	7,8	33,9	66,1	16,0
Victoria (C.-B.)	7,9	36,7	67,6	15,4	7,9	36,5	67,1	15,8
Régions économiques								
Avalon Peninsula et Côte-sud–Burin Peninsula (T.-N.-L.)	8,3	50,1	79,2	12,1	8,4	49,6	79,1	11,3
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador (T.-N.-L.)	8,4	48,4	78,0	9,5	8,4	47,7	78,1	8,6
Notre Dame–Central Bonavista Bay (T.-N.-L.)	8,2	45,0	76,4	12,0	8,3	44,5	76,5	10,8
Île-du-Prince-Édouard	8,1	42,2	72,5	12,2	8,1	42,9	72,8	11,9
Cape Breton (N.-É.)	8,2	46,8	74,0	15,3	8,3	47,5	75,2	13,6
Côte-nord (N.-É.)	8,0	41,7	70,6	14,9	8,2	43,5	73,0	12,5
Annapolis Valley (N.-É.)	8,0	39,8	68,8	13,9	8,1	41,5	70,7	12,2
Sud (N.-É.)	8,0	42,5	70,9	15,3	8,2	44,9	73,5	12,9
Campbellton–Miramichi (N.-B.)	8,2	46,8	75,2	13,5	8,4	49,1	79,0	9,8
Moncton–Richibucto (N.-B.)	8,1	42,7	70,3	14,8	8,2	44,8	73,3	12,1
Fredericton–Oromocto (N.-B.)	8,0	40,5	70,0	13,4	8,1	41,6	70,7	12,8

1. Les valeurs non corrigées ne reflètent pas les différences régionales dans les caractéristiques de la population. Les valeurs corrigées sont calculées en employant des modèles de régression fondés sur l'hypothèse que toutes les régions ont les caractéristiques de la population moyenne nationale pour ce qui est de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité, du statut d'immigrant, de l'état matrimonial, du revenu du ménage, de la situation d'emploi et de l'état de santé autodéclaré.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.



Comment va la vie en ville? La satisfaction à l'égard de la vie dans les différentes régions métropolitaines de recensement et régions économiques du Canada

Tableau 1-2

Mesures de satisfaction à l'égard de la vie (SEV) selon la région métropolitaine de recensement et la région économique — Partie 2

Régions économique (suite)	Non corrigé pour tenir compte des caractéristiques individuelles ¹				Corrigé pour tenir compte des caractéristiques individuelles ¹			
	SEV moyenne	Pourcentage ayant			SEV moyenne	Pourcentage ayant		
		Cote de 9 ou 10	Cote de 8 à 10	Cote de SEV de 0 à 6		Cote de SEV de 9 ou 10	Cote de 8 à 10	Cote de SEV de 0 à 6
		moyenne	pourcentage			moyenne	pourcentage	
Edmundston–Woodstock (N.-B.)	8,2	45,9	75,8	12,8	8,3	47,3	78,3	10,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (Qc)	8,0	42,5	72,2	15,1	8,2	45,2	76,2	11,3
Bas-Saint-Laurent (Qc)	8,1	37,9	75,0	11,1	8,2	39,4	77,2	9,3
Chaudière–Appalaches (Qc)	8,1	41,1	75,3	12,3	8,1	41,4	75,8	11,7
Centre-du-Québec (Qc)	8,2	43,1	76,4	10,2	8,2	42,2	76,1	9,9
Montérégie (Qc)	8,1	40,5	73,8	11,0	8,2	41,1	74,4	10,4
Lanaudière (Qc)	8,2	41,9	77,8	10,9	8,3	44,1	80,8	8,3
Laurentides et Outaouais (Qc)	8,0	38,5	72,0	12,2	8,1	39,1	73,5	10,5
Abitibi–Témiscamingue (Qc)	8,1	41,0	72,3	14,1	8,1	41,5	73,2	13,3
Capitale-Nationale et Mauricie (Qc)	8,3	44,9	79,8	8,9	8,3	43,7	78,9	9,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean (Qc)	8,3	46,7	80,9	9,4	8,3	45,4	79,9	9,8
Côte-Nord (Qc)	8,3	43,2	80,1	6,7	8,3	42,6	78,9	7,8
Nord-du-Québec (Qc)	8,4	50,1	73,1	7,3	8,3	48,7	71,5	9,0
Ottawa (Ont.)	8,1	40,7	70,8	14,6	8,1	41,0	70,9	14,2
Kingston–Pembroke (Ont.)	8,1	41,6	71,6	12,9	8,2	42,3	72,4	11,8
Muskoka–Kawartha (Ont.)	8,0	40,3	72,4	15,2	8,0	39,8	71,5	15,4
Kitchener–Waterloo–Barrie (Ont.)	8,1	40,6	71,6	14,4	8,0	39,1	70,0	15,2
Hamilton–Niagara Peninsula (Ont.)	8,1	46,5	72,1	14,4	8,0	45,1	70,9	14,5
London (Ont.)	8,1	42,0	73,3	13,9	8,1	41,4	72,9	13,9
Windsor–Sarnia (Ont.)	8,1	43,3	72,9	12,2	8,1	43,0	72,6	12,2
Stratford–Bruce Peninsula (Ont.)	8,1	41,1	73,1	12,6	8,0	39,8	71,9	12,9
Nord-est (Ont.)	8,1	43,3	72,3	12,8	8,2	43,7	73,2	11,4
Nord-ouest (Ont.)	8,1	42,8	70,5	13,8	8,2	42,9	71,0	13,0
Sud-est (Man.)	8,2	45,8	74,9	11,3	8,2	44,2	73,6	11,9
Sud-ouest (Man.)	8,1	42,4	73,6	13,8	8,0	41,5	72,1	14,8
Centre sud et Centre nord (Man.)	8,2	41,5	74,7	11,5	8,1	39,5	73,1	12,4
Interlake (Man.)	8,0	41,1	72,1	14,1	8,0	41,0	71,9	14,2
Parklands (Man.)	8,2	46,6	71,2	14,0	8,2	45,3	70,8	13,1
Nord (Man.)	8,0	40,5	68,5	15,4	8,2	43,6	73,4	11,5
Regina–Moose Mountain (Sask.)	8,2	44,2	73,5	13,8	8,1	42,9	71,5	15,1
Swift Current–Moose Jaw (Sask.)	8,2	44,9	75,0	11,9	8,1	43,6	73,2	13,1
Saskatoon–Biggar (Sask.)	8,1	38,4	72,2	13,8	8,0	36,6	70,1	14,8
Yorkton–Melville (Sask.)	8,1	41,5	73,6	13,7	8,1	40,4	72,7	13,7
Prince Albert et Nord (Sask.)	7,9	38,4	70,2	16,3	8,0	39,3	71,7	14,9
Lethbridge–Medicine Hat (Alb.)	8,1	40,9	72,7	12,0	8,0	39,8	71,2	13,0
Camrose–Drumheller (Alb.)	8,1	42,2	71,0	13,4	8,0	40,7	68,7	14,7
Banff–Jasper–Rocky Mountain House (Alb.)	8,1	43,9	71,2	13,9	8,1	43,5	70,7	14,3
Red Deer (Alb.)	8,0	39,3	70,3	14,6	8,0	39,7	70,0	15,1
Athabasca–Grande Prairie–Peace River (Alb.)	8,1	40,5	72,3	13,6	8,1	40,7	71,8	14,1
Wood Buffalo–Cold Lake (Alb.)	8,1	42,5	73,5	12,9	8,1	41,1	71,2	14,8
Île de Vancouver et la côte (C.-B.)	8,1	42,5	72,4	12,7	8,1	41,0	71,6	12,5
Lower Mainland–Sud-ouest (C.-B.)	8,1	47,6	70,8	14,1	8,1	46,3	70,0	14,1
Thompson–Okanagan (C.-B.)	8,0	41,4	69,9	14,9	8,0	39,7	68,4	15,2
Kootenay (C.-B.)	8,1	40,5	72,7	13,1	8,2	41,5	73,7	12,0
Cariboo (C.-B.)	8,0	38,8	70,4	15,3	8,0	39,7	71,4	14,3
Côte-nord et Nechako (C.-B.)	8,0	41,0	70,6	15,0	8,0	41,4	70,8	15,1
Nord-est (C.-B.)	7,8	36,4	67,4	15,3	7,9	38,5	68,7	14,7

1. Les valeurs non corrigées ne reflètent pas les différences régionales dans les caractéristiques de la population. Les valeurs corrigées sont calculées en employant des modèles de régression fondés sur l'hypothèse que toutes les régions ont les caractéristiques de la population moyenne nationale pour ce qui est de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité, du statut d'immigrant, de l'état matrimonial, du revenu du ménage, de la situation d'emploi et de l'état de santé autodéclaré.

Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009 à 2013, et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009 à 2012.



Bibliographie

- Ballas, D. 2013. « What makes a 'happy city'? ». *Cities* 32 (supplément 1) : S39–S50.
- Boarini, R., M. Comola, C. Smith, R. Manchin et F. de Keulenaer. 2012. *What Makes for a Better Life?: The Determinants of Subjective Well-being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll*. OECD Statistics Working Papers, 2012/03. Paris : Éditions OCDE. Disponible au lien suivant : <http://dx.doi.org/10.1787/5k9b9ltjm937-en>.
- Bonikowska, A., J. Helliwell, F. Hou et G. Schellenberg. 2014. « An assessment of life satisfaction responses on recent Statistics Canada surveys ». *Social Indicators Research* 118 (2) : 617 à 643.
- Frank, K., F. Hou et G. Schellenberg. 2014. *Satisfaction à l'égard de la vie chez les nouveaux immigrants au Canada : Comparaisons avec les populations des pays d'origine et les personnes nées au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 363. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.
- Helliwell, J.F., et C.P. Barrington-Leigh. 2010. « Viewpoint: Measuring and understanding subjective well-being ». *Revue canadienne d'économie* 43 (3) : 729 à 753.
- Helliwell, J.F., et H. Huang. 2010. « How's the Job? Well-Being and Social Capital in the Workplace ». *Industrial and Labor Relations Review* 63 (2) : 205 à 227.
- Helliwell, J.F., R. Layard et J. Sachs, éd. 2015. *World Happiness Report 2015*. New York : Sustainable Development Solutions Network : A Global Initiative for the United Nations. À venir.
- Helliwell, J.F., et R.D. Putnam. 2004. « The social context of well-being ». *Philosophical Transactions of the Royal Society B : Biological Sciences* 359 (1449) : 1435 à 1446.
- Helliwell, J.F., et S. Wang. 2011. « Trust and Wellbeing ». *International Journal of Wellbeing* 1 (1) : 42 à 78.
- Hou, F. 2014. « Keep up with the Joneses or keep on as their neighbours: Life satisfaction and income in Canadian urban neighbourhoods ». *Journal of Happiness Studies* 15 (5) : 1085 à 1107.
- Luttmer, E.F.P. 2005. « Neighbors as negatives : relative earnings and well-being ». *The Quarterly Journal of Economics* 120 : 963 à 1002.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. *Comment va la vie? 2013 : Mesurer le bien-être*. Éditions OCDE. Disponible au lien suivant : http://www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie_23089695
- Schwanen, T., et D. Wang. 2014. « Well-being, context, and everyday activities in space and time ». *Annals of the Association of American Geographers* 104 (4) : 833 à 851.